

**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL****N° 2021-004 du 25/01/2021**

Nombre de membres	10
Présents	07
Représenté(s)	01
Votants	08
Exprimés	08
Pour	01
Contre	06
Abstention	01

L'an deux mille vingt et un, le vingt-cinq du mois de janvier, à dix-huit heures, le conseil municipal de la Commune de ROUVRES-LES-BOIS, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, en mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Michel GUILLEMAIN, maire.

Etaient présents : Jean-Michel GUILLEMAIN, Dominique PINSON, Eugène HAVETZ, Françoise GAUSSET, Sandra LAFAYE, Marie-Christine FRANCHET, Dominique DELYS

Absents excusés : Pauline MOREAU qui a donné pouvoir à Françoise GAUSSET  
Betty PINSON sans pouvoir  
Olivier CHAUVIGNON sans pouvoir

Convocation en date du 19 janvier 2021 – Transmission et affichage le 19 janvier 2021

Françoise GAUSSET a été désignée secrétaire de séance conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**OBJET : 2021-004 du 25/01/2021**  
**Projet éolien «Le Champ des Vignes» Commune de FONTENAY (36150)**  
**Avis du Conseil**

Monsieur le maire informe les membres du conseil municipal qu'une demande d'autorisation environnementale unique d'exploiter un parc éolien sur la commune de FONTENAY (36150) est en cours.

Le projet est composé de 3 aérogénérateurs et d'un poste de livraison électrique sur le territoire de la commune de FONTENAY.

Ce projet est situé entre les communes de FONTENAY et de LINIEZ.

Notre commune étant située dans un rayon de 6 km du projet, le conseil municipal doit émettre un avis sur le projet.

L'enquête publique a lieu du lundi 08 février au vendredi 12 mars 2021 inclus à la mairie de FONTENAY.

Monsieur le maire demande au conseil municipal d'émettre un avis.

Le conseil municipal ouïe l'exposé du maire et après en avoir délibéré décide de voter à main levée :

- Par **6 CONTRE**, 1 POUR et 1 abstention au projet d'exploitation d'un parc éolien sur le territoire de la commune de la FONTENAY

En conséquence, le conseil municipal de Rouvres-Les-Bois

- émet **avis défavorable** au projet d'exploiter un parc éolien sur la commune de FONTENAY.

Fait et délibéré en mairie, les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme,  
Au registre, suivent les signatures,  
Le maire,  
Jean-Michel GUILLEMAIN

